Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 54 (1946)
Heft: 4

Artikel: La Bourgeoisie de Nyon
Autor: Campiche, F.-Raoul
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-42182

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à Besançon, « connaissait leur intention de se rendre en Lombardie pour y soutenir la révolte ». Ils étaient arrivés à Lugano sans armes ; elles avaient été, dira François Noble, de Cheyres, coutelier, « expédiées à l'avance » et auraient été consignées au moment de passer la frontière. Tous ces volontaires, ou la plupart d'entre eux, avaient déjà combattu sous les ordres de Borgeaud pendant la campagne de printemps ; c'est du moins ce que François Noble laisse entrevoir dans sa déposition : « Le major Borgeaud, de Lausanne, me fit avertir de me rendre à Lausanne, et les autres compagnons avec moi, m'informant que son intention était de nous conduire *de nouveau* en Italie pour l'insurrection qu'on était en train d'organiser .»

Noble et ses compagnons furent renvoyés chez eux « sans délai » d'ordre des commissaires fédéraux au Tessin.

GIUSEPPE MARTINOLA.

La Bourgeoisie de Nyon

En 1876, la Municipalité de Nyon, à l'instar de ce qui avait été fait à Lausanne, décidait la création, en trois volumes, d'un *Registre des Bourgeois*, savoir :

Volume A, intitulé : Généalogies des Familles Vaudoises de Nyon éteintes avant le 24 décembre 1874 (date de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'Etat civil).

Volume B, ayant pour titre : Etat des Familles bourgeoises existantes en 1874. Et enfin,

Volume C : Etat des Familles bourgeoises de Nyon, constituées dès le 1er janvier 1876, en vertu de la loi fédérale sur l'Etat civil du 24 décembre 1874.

Seul, le troisième volume existe officiellement. D'autre part, l'auteur de cet article a établi pour son propre compte le *Livre des Habitants et Bourgeois de Nyon*, à partir de 1549, lequel supplée au *Registre A.*[1] Il a également établi les filiations de la

[1] Volume manuscrit de 390 folios, propriété de l'auteur.

majeure partie des Familles figurant dans le *Registre C*, en remontant jusqu'à leur origine.

En d'autres termes, on possède la liste complète des réceptions à la bourgeoisie dès 1522 jusqu'à nos jours, ainsi que les filiations directes d'un certain nombre de familles qui existaient en 1874. Dans cet article, nous ne tiendrons pas compte de celles qui ont été admises après 1800, et dont l'étude n'offre pas d'intérêt particulier.

Durant le Régime bernois, plus exactement de 1522 à 1799, nous avons compté 387 réceptions, soit 170 pour le XVI^e^ siècle, 149 pour le XVII^e^ et 68 seulement pour le XVIII^e^. Les prix d'admission à la Bourgeoisie de Nyon ont passablement varié au cours des siècles. En 1522, par exemple, il est de 3 florins 6 sols ; 6 florins en 1536, un écu d'or, soit 4 florins 8 sols, l'année suivante ; de nouveau 6 florins de 1540 à 1542 ; 5 florins de 1544 à 1551 ; 2 écus en 1556. Il monte progressivement de 8 écus à 25, 40, 70, 100 et 120 florins à la fin du XVI^e^ siècle. C'est le prix que paie le 31 janvier 1598 Michel, fils de feu Claude Allioud, originaire de Gex.

Au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles, la hausse de l'argent entraîne nécessairement celle du prix de la bourgeoisie. Nous avons noté 140 florins en 1615 ; 160 de 1617 à 1619 ; 200 en 1626, 300 en 1628, 400 en 1644, 500 et 1000 en 1621, 1250 florins (= 500 fr. en 1727, 1500 florins en 1752 et 1763 ; 600 fr., soit 200 écus ou 1500 florins de 1763 à 1770 ; 1200 fr. en 1779, 1400 fr. et enfin 3500 florins de 1789 à 1795.

En outre, suivant l'époque, les bourgeois nouvellement reçus doivent remettre divers objets à l'usage de la communauté tels que des seillons de cuir bouilli contre les incendies (un à partir de 1544, et cinq dès 1770) ; des crochets en fer avec leurs boucles destinés au même usage (1556). Des armes, savoir : des piques (1564, 1607), de grosses arquebuses avec leurs accessoires (1574 à 1578, 1609) ; trois canons-mousquets (1596), des canons garnis (1605, 1607) ; trois livres de plomb et autant de poudre (1578) ; des plaques de plomb pesant 120 livres pour les bornels (fontaines) (1585 à 1595) ; un berrot, soit véhicule pour voiturer le vin de la Ville (1556) ; des cordes nécessaires à la cloche de l'Horloge (1607) ; deux ducatons pour l'achat de deux seringues à incendie (1648), une horloge pour les Halles (1703).

Mentionnons à titre de curiosité, le cas de discret Antoine Dunant, notaire de Bonne, en Savoie qui est admis gratuitement à la bourgeoisie le 12 février 1650 à la condition de rénover les extentes de la Ville et de faire un répertoire à chaque volume.

D'autre part, dès 1561, ils sont tenus d'offrir aux membres du Conseil un repas ou d'en payer la valeur à titre d'honoraires. Ce fut surtout le cas au XVIII[e] siècle.

La réception de bourgeois d'honneur est plutôt rare. Nous n'en avons trouvé que trois, savoir :

Jean-Jacques Vuillet, de Commugny et Coppet, docteur en médecine, admis en 1777.

Charles-David-Samuel de L'Espinasse, gentilhomme anglais, professeur de physique au Collège de Nyon (1781).

Et en 1794 M[me] Pernette-Marthe Pasteur, née Gardelle, de Genève, en reconnaissance d'un don de 20 000 fr. fait à l'Hôpital de Nyon.

Des 387 noms de famille antérieurs à la Révolution, beaucoup ont disparu. En 1874, il n'en restait que 17 se répartissant comme suit :

D'avant 1536, deux ; les Gaudin, de Monnaz au district de Morges établis à Nyon dès 1518, et les Canel, venus de Saint-Joire (Haute-Savoie) en 1522.

De 1536 à 1599, une : les Durand, d'origine bourguignonne (1595). De 1600 à 1650, quatre : les Bory, de Givrins et les Quibiler, d'Essert-Messery, en Chablais (1605), Dufresne, de Thonon (1618) et Buvelot, de Condé en Barrois (1648). De 1651 à 1699, les Marquis, de Morges (1654), les Cuchet, venant probablement de La Rippe (1680). — De 1700 à 1750, aucune.

De 1751 à 1798, huit : les Richard, de Coinsins et auparavant du Dauphiné, les Bachelard, de Pampigny (1757) ; les Gaillard, de Tolochenaz, Bonnard, de Grenoble, Duvillard, de Genève, et auparavant de Moisins-sous-Salève et les Munier originaires du Gessenay (tous en 1763), les Monnier, d'Arnex sur Orbe, Villars-Lussery et Mont-la-Ville (1770), et enfin les Ursembach, de Kiesen (Berne) (1789).

Il y aurait encore bien des choses intéressantes à glaner dans le *Livre des Bourgeois et des Habitants de Nyon.* Nous aurons peut-être l'occasion d'y revenir.

F.-Raoul Campiche.